

Soutenance de mémoire de Master en ScS, pilier migration et citoyenneté, de

## **Madame Julia Hagler**

### **L'intégration, ses acteurs et ses paradigmes – *l'exemple de la commission à l'intégration de Monthey/VS et ses liens avec la colonie libre italienne***

aura lieu le

**mercredi 27 avril 2016 à 10h00**

au SFM, Fbg de l'Hôpital 106, à Neuchâtel

Directeur de mémoire : Prof. Dr. Gianni D'Amato  
Experte : Dr. Rosita Fibbi

### **Résumé**

La commission à l'intégration de Monthey date de 1965. Fondée sous le nom de commission aux étrangers, ses membres initiaux étaient les premiers à créer un lien officiel entre la commune de Monthey et les colonies étrangères, qui représentaient les personnes migrantes présentes sur le territoire monthey-san. Monthey se trouve géographiquement sur un croisement des chemins, sa proximité avec l'Italie et la France en fait un lieu où des personnes diverses origines se sont croisées. La création de cette commission se place dans un contexte historique particulier, avec une économie forte qui demande une main-d'œuvre étrangère et une société de l'autre côté qui se voit mobilisée et partagée par le débat de la «Überfremdung». La dimension locale est d'autant plus importante que l'état fédéral ne s'intéresse véritablement à la politique d'intégration qu'à partir de 1995 (Fonte, 2013). Les autorités cantonales et communales étaient donc, pendant de longues années d'immigration, l'acteur-clé dans la question de l'intégration des immigrés. De plus, les colonies italiennes avaient une fonction-clé pour les immigrés italiens arrivés en tant que saisonniers. Lors de la création de la commission aux étrangers à Monthey en 1965, les autorités suisses mentionnent entre autres comme objectif de garder un lien avec les colonies étrangères installées sur le territoire de la commune. Une porte s'est donc ouverte pour les étrangers installés à Monthey.